ᓄᓇᕗᑦ ᐃᓅᓯᕕᓂᖅᓴᖅᑕᐅᓯᒪᓕᒃ
NUNAVUT HOUSING CORPORATION
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU NUNAVUT
NUNAVUNMI IGLULIQIYIIRYUAT

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT
OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Agent(e) de développement communautaire – Technique
Ministère : Société d'habitation du Nunavut

Localité : Kinngait

Numéro de référence : 2024-20-NHC-10291

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Échelle salariale : 104 809,00 $ à 118 939,00 $ par année, 37,5 heures par semaine
Indemnité de vie dans le Nord : 24, 192,00 $ par année

Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste
Date de clôture : Concours ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Cette offre d'emploi est ouverte à tous les candidats et candidates.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité au Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyen(ne)s dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue bénéficiera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

La Société d'habitation du Nunavut est un organisme public du gouvernement du Nunavut qui répond aux besoins en logement de l'une des populations les plus jeunes et les plus dynamiques au Canada. La Société a pour mandat de créer, de coordonner et d'administrer des programmes de logement dans le but d'offrir aux familles et aux résident(e)s du Nunavut un accès équitable à des options de logement abordable. La Société d'habitation du Nunavut a récemment lancé la Stratégie Nunavut 3000 (www.igluliuqatigiingniq.ca/fr.html), une collaboration entre le gouvernement et ses partenaires visant à construire 3 000 nouvelles unités qui s'ajouteront au continuum du logement d'ici 2030.

Relevant du ou de la gestionnaire du développement communautaire – Technique, l'agent(e) de développement communautaire appuie la gestion de la construction, de projets et de contrats de logements pour le personnel et le public. La personne titulaire du poste procède à l'évaluation, à la planification, à la formation et au soutien afin de permettre aux partenaires communautaires de mettre en œuvre tous les programmes techniques de logement financés par la société. La personne titulaire du poste offre un soutien technique à la mise en œuvre de programmes de réparation de propriétés et travaille dans le cadre des politiques et procédures et des codes et règlements du bâtiment établis par le gouvernement du Nunavut (GN) et la Société d'habitation du Nunavut.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à NHCCareers@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenu(e)s pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Société d'habitation du Nunavut
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1400
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
http://www.nunavuthousing.ca/careers?&lang=fr

Téléphone : (613) 292-8115
Télécopieur : (867) 979-4194
Courriel : NHCCareers@gov.nu.ca

ᓄᓇᕗᑦ ᐃᒃᓱᒋᑦᓯᔨᕐᓂᐊᕆᔨᒃᑯᑦ
NUNAVUT HOUSING CORPORATION
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU NUNAVUT
NUNAVUNMI IGLULIQIYIIRYUAT

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT
OFFRE D'EMPLOI

Les principales responsabilités de la personne retenue seront notamment les suivantes :

- Coordonner les projets de modernisation et de rénovation et l'entretien des actifs de la société;
- Consulter les collectivités à propos des programmes de logement par le biais de réunions publiques, d'ateliers, de liaison avec les groupes communautaires et de prestation de conseils aux clients;
- Évaluer et offrir des suggestions pour l'amélioration de la prestation des programmes et y repérer des sources de conflits potentiels;
- Procéder à des inspections obligatoires pour assurer la conformité aux codes et aux documents contractuels;
- Négocier avec les entrepreneurs et les intervenants au besoin.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement par le biais d'une certification Sceau rouge dans un métier manuel lié aux immeubles résidentiels, tel que charpentier/charpentière, plombier/plombière, technicien(ne) des systèmes de chauffage à mazout, etc. Cinq (5) années d'expérience de travail connexe en tant qu'inspecteur/inspectrice de bâtiments, superviseur(e) de site, coordonnateur/coordonnatrice de construction, agent(e) de projets, gestionnaire de projets ou un poste connexe, y compris une expérience au sein d'une équipe de projet impliquée dans la construction ou la conception, le fonctionnement et l'entretien ou l'exécution de projets d'habitation. Une expérience en élaboration d'étendue des travaux et en estimation de coûts ainsi qu'en inspection de bâtiment. Une expérience en conception et construction de bâtiments en climat froid serait considérée comme un atout. Une expérience en menuiserie est appréciée.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez les années d'études ou une expérience équivalente aux exigences en matière d'études et d'expérience décrites ci-dessus.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français. Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut serait considérée comme un atout. La connaissance de l'Inuit Qaujimajatuqangit, de l'inuktut, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi qu'une expérience de travail en milieu interculturel nordique constituent également des atouts.

Une liste des personnes admissibles peut être créée afin de pourvoir les postes vacants actuels et futurs à la Société d'habitation du Nunavut dans toutes les collectivités.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à NHCCareers@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenu(e)s pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Société d'habitation du Nunavut
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1400
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
http://www.nunavuthousing.ca/careers?&lang=fr

Téléphone : (613) 292-8115
Télécopieur : (867) 979-4194
Courriel : NHCCareers@gov.nu.ca